Ua

Ub

A*

N

N*

LA SENTE VERTE

DERRIERE LES CLOS D'HERMERAY

LE VILLAGE

LE CLOS D'HERMERAY

LE CLOS D'AMBLINCOURT

LES NOUES

LA CAVEE

LA CROIX BRISEE

LE CORMIER

LE GROS BUISSON

LE CHEMIN DE CHARTRES

LA PRAIRIE D'AMBLINCOURT

AMBLINCOURT-NORD

Rue des Noues (C.R. n°15)

Chemin du Gué Falot (C.R. n°5)

Chemin du Gros Buisson (V.C. n°40)

Chemin rural n°6 d'Auvilliers à Hermeray

0 m 40 m 80 m 120 m 160 m 200 m

NORD

LEGENDE

- Ub — Zone urbaine : bâti récent
- Ue — Zone urbaine : équipements
- A — Zone agricole
- Ac — Zone agricole : secteur constructible pour activités agricoles
- A* — Zone agricole : secteur hameaux et écarts
- N — Zone naturelle protégée
- N* — Zone naturelle protégée : secteur hameaux et écarts
- Secteurs sujets à une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)
- Emplacement réservé
- Zone d'implantation obligatoire
- Site d'exploitation et construction agricole en activité
- Centre équestre en activité
- Espaces boisés classés
- Limite massif forestier
- Marge de protection des lisières du massif forestier **en dehors** des sites urbains constitués (tracé indicatif)
- Marge de protection des lisières du massif forestier **dans** les sites urbains constitués (tracé indicatif)
- Plantations à créer ou à conserver au titre de l'article L123-1-5-7° du code de l'urbanisme
- Plans d'eau à conserver au titre de l'article L123-1-5-7° du code de l'urbanisme
- Bâtis remarquables à conserver au titre de l'article L123-1-5-7° du code de l'urbanisme
- Murs à conserver au titre de l'article L123-1-5-7° du code de l'urbanisme
- Monuments historiques AC1
- Périmètre de protection des monuments historiques AC1
- Natura 2000 directive oiseaux
- Natura 2000 directive habitat

Commune d'

Hermeray

Département des Yvelines
4, rue Mairie - 78125 Hermeray - Tél : 01 34 83 50 38 - Fax : 01 34 83 42 20

Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE

HERMERAY - AMBLINCOURT

5.4

- Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 18 juin 2009
- Arrêt du projet le 25 septembre 2013
- Dossier soumis à enquête publique 2 janvier au 3 février 2014
- Plan Local d'Urbanisme approuvé le 13 mars 2014

ECHELLE :

1/2000

PHASE :

Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 13 mars 2014

approuvant le plan local d'urbanisme de la commune d'Hermeray
Le Maire,

En Perspective Urbanisme et Aménagement ■ 2 rue des Côtes - 28000 Chartres
TEL : 02 37 30 26 75 - FAX : 02 37 36 94 45 ■ courriel : agence.enperspective@wanadoo.fr